

## **Positionnement des Instituts des Finances au sein de l'Administration**

L'Institut des Finances de Côte d'Ivoire est né mi-2012 d'un partenariat avec la France (don de la Direction Générale du Trésor et mise à disposition d'un Chef de projet issu de la Direction Générale des Finances Publiques).

Au 30 septembre 2016, l'IdF a formé 10 320 agents et réalisé 21 784 journées de formation. Les évaluations à chaud systématiques et les quelques évaluations à froid réalisées affirment la qualité et la pertinence des formations dispensées.

### **Quel positionnement de l'IdF a rendu ce bilan possible ?**

Le positionnement de l'IdF sera appréhendé à travers deux éléments :

- L'environnement dans lequel il évolue ;
- La cible de ses activités.

### **I – Le positionnement de l'IdF par rapport à son environnement :**

*L'environnement ivoirien peut être décrit succinctement ainsi qu'il suit :*

- Les Universités de Côte d'Ivoire dispensent des formations en économie et gestion, mais pas de formations spécifiquement axées sur la gestion des finances publiques.
- L'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Côte d'Ivoire accueillent tous les agents de catégories A et B des Ministères régaliens recrutés sur concours et en assurent la formation initiale, avec des filières douanes, impôts et trésor.
- Les Directions Générales des Ministères en charge de l'Economie, des Finances et du Budget sont bien organisées et structurées et disposent toutes d'une Direction (ou d'un service) de la Formation ainsi que d'une Direction (ou d'un service) de la Documentation.  
De plus, les régies financières ont chacune leur centre de formation, qui accueille les agents sortant de l'ENA pour compléter leur formation initiale, et les agents de la DG pour des formations continues « métiers ».

- Enfin, lorsque le projet a démarré en septembre 2012, il y avait en Côte d'Ivoire uniquement un Ministère de l'Economie et des Finances mais le paysage institutionnel a évolué en novembre 2013. Le Premier Ministre est désormais Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget et deux Ministères auprès du Premier Ministre sont respectivement chargés l'un de l'Economie et des Finances, l'autre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

***Cet environnement a fortement influencé le positionnement de l'IdF :***

- En le spécialisant dans la formation continue et le renforcement des capacités des agents déjà en poste dans l'administration ; la formation initiale étant assurée par l'ENA et complétée par les centres de formation des régies financières.
- En ne faisant pas traiter au sein de l'IdF l'aspect documentation, déjà pris en charge par les Directions Générales.
- En l'érigant en centre de formation « métiers » de la Direction Générale de l'Economie et de la Direction Générale du Budget et des Finances, toutes deux ne disposant pas de centre de formation dédié.
- En impliquant une structure au personnel permanent réduit, s'appuyant sur les services en charge de la formation dans les Directions Générales. Ceux-ci contribuent en effet à la détermination des besoins de formation et ce sont eux qui sont chargés de désigner les participants aux différentes sessions et de les convoquer. L'équipe permanente de l'IdF comprend cinq personnes : le Chef de projet, un cadre A de la Direction Générale de l'Economie mis à disposition, deux contractuels rémunérés par le Cabinet et une stagiaire.
- Sur le plan institutionnel, le caractère cofinancé du projet d'origine a provoqué son rattachement au Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances. Désormais projet 100% national, l'IdF relève du budget du Ministère et ses crédits sont individualisés au sein du budget de la Direction des Ressources Humaines. Néanmoins, et nous y reviendrons dans la 2<sup>nde</sup> partie de cet exposé, c'est une double tutelle qui s'applique à l'IdF.

- Enfin, il est apparu important de créer des passerelles entre la sphère universitaire et la sphère des administrations économique et financière ; ce qui a été réalisé à travers la convention de partenariat signée en 2015 entre les Ministères économique et financier et l'Université Félix Houphouët Boigny.

## **II – Le positionnement de l'IdF par rapport à sa cible :**

***La cible des activités de renforcement des capacités développées par l'IdF se compose :***

- En priorité des agents des ministères en charge de l'Economie, des Finances et du Budget (environ 14 500 personnes) ;
- Mais également des Directeurs des Affaires Administratives et Financières de tous les Ministères et de leurs agents ;
- De tous les gestionnaires de finances publiques au sens large. L'IdF a ainsi organisé une session pour les Magistrats et Auditeurs de la Chambre des Comptes en janvier 2015.

***Cette cible a également influencé de façon importante le positionnement de l'IdF :***

- En dictant son schéma d'organisation, à savoir une absence de corps professoral permanent (auquel pourrait être fait le reproche de ne pas connaître ou d'avoir oublié la réalité du terrain) mais le recours à des formateurs internes occasionnels, tous praticiens des finances publiques et en poste au sein des Ministères en charge de l'Economie, des Finances et du Budget ou de leurs structures rattachées (Institut National de la Statistique par exemple). D'où la nécessité de pouvoir réaliser en interne nos formations de formateurs, ce qui est effectif depuis le mois de mai 2016.
- En conduisant au développement de plusieurs types de formation, en fonction des différents publics cibles.

Les formations générales ont pour objectif d'inculquer à tout le personnel un socle commun de connaissances, en fonction de la catégorie d'appartenance,

favorisant ainsi le décloisonnement des Directions Générales et Services. Leur contenu est largement axé sur les nouvelles directives UEMOA en matière de gestion des finances publiques, car cette réforme majeure ne pourra aboutir que si elle est connue et comprise de tous les agents.

Les formations transverses permettent de transmettre une vision identique à toutes les Directions Générales sur des thématiques communes et partagées. Les objectifs poursuivis sont de favoriser à la fois l'uniformisation des pratiques selon les meilleurs standards internationaux et le dialogue entre les structures, qui sont des éléments prépondérants dans la recherche de la performance liée à la mise en place d'une gestion des finances publiques axée sur les résultats et plus seulement centrée sur les moyens.

Enfin, les formations spécifiques se déclinent en deux volets. Les formations spécifiques internes qui sont des formations « métiers » dédiées aux agents de la Direction Générale de l'Economie et de la Direction Générale du Budget et des Finances ; et les formations spécifiques ouvertes qui sont des formations à haute technicité ouvertes à la sphère des gestionnaires de finances publiques. L'objectif de ce dernier type de formations est l'accompagnement des réformes et le programme est particulièrement chargé à l'aube de l'application des nouveaux textes transposés des Directives UEMOA de 2009.

- En imposant un ancrage institutionnel au sein même des administrations économiques et financières, afin de donner à l'IdF et à ses formations la crédibilité nécessaire. Il existe ainsi une double tutelle technique et les modules sont validés par les administrations concernées avant leur diffusion.

La gouvernance du projet est assurée par deux organes : le Comité de Pilotage Stratégique, et le Comité Technique de Suivi.

Présidé par le Directeur de Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, le Comité de Pilotage Stratégique est composé de 14 membres. Il a pour missions de définir la politique de formation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, et d'assurer le suivi du développement de l'IdF.

Le Comité Technique de Suivi est présidé par le Coordonnateur du projet et comprend, outre l'équipe projet, les Référents Formation de l'Inspection Générale des Finances, des Directions Générales du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, et les responsables des Centres de Formations desdites Directions Générales. Il a pour missions de proposer les orientations de la politique de formation du Ministère, de mettre en œuvre cette politique, et d'assurer le suivi des activités de l'IdF.

\*

\* \*

Vous avez peut-être constaté que je n'ai – à aucun moment de ma présentation – évoqué le statut juridique de l'IdF. C'est parce que cette question est en suspens depuis maintenant deux ans... Une étude financée par la BAD avait présenté des conclusions tendant à la création d'un établissement public administratif. Le contexte politique ne s'y prêtant guère, le statu quo a été maintenu.

L'IdF a un logo et une devise (ensemble vers la performance) ; il aura très prochainement un site internet, et la construction de locaux propres est inscrite au programme d'investissement pluriannuel 2017-2019.

L'IdF est devenu un acteur incontournable du renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques et a aujourd'hui acquis une notoriété qui dépasse les frontières des Ministères économique et financier.